au cabaret & à la danſe. Exténué par la faim, le cheval pouvoit à peine porter ſon conducteur; mais il lui reſtoit de la colère & du courage. Un beau matin que le palfrenier le conduiſoit à la rivière, il jetta ſon tyran dans l'eau, & joyeux de ſon audace, convaincu de ſes droits à la liberté, il prit ſa courſe vers une montagne. Indiſcret, ignorant, ſans expérience, il rue, il gambade, il ſaute, il s'élance, il tombe dans un précipice, & ſe caſſe la jambe. Cependant le palfrenier, qui avoit échappé au péril; couroit après ſon cheval; il l'entend l'appeller à ſon ſecours & le trouve au fond du précipice. — Vos mauvais traitemens, dit l'animal, m'ont conduit à la déſobéiſſance & à la fuite. — Mon ami, répondit le palfrenier, un mors eſt dur, mais il ſert à guider, il ſoutient, il ſauve du péril: tout animal a beſoin d'être conduit, & s'il eſt fâcheux d'obéir, il l'eſt davantage de s'expoſer à l'abandon, au déſeſpoir, à la mort, en rompant les liens qui nous aſſurent la tranquillité & l'exiſtence. Habitans des Provinces Belgiques, voilà votre leçon ».

On écrit de Lille en Flandres, le 21 Juin, que Vander-Noot & Van-Eupen, au nom des Etats de Weſt-Flandres, ont adreſſé à la Municipalité de cette ville une Lettre par laquelle ils demandent qu'on leur livre quelques Citoyens que le deſpotiſme du Gouvernement Belgique a forcés de s'y réfugier. La Municipalité de Lille a fait la réponſe que les François ont toujours faite en pareille circonſtance..... Les deux Tyrans ne jouiront pas du doux plaiſir de la vengeance.

Le 13 de ce mois la Fédération a eu lieu ſous les murs de Strasbourg dans la plaine des Bouchers. Il y avoit environ 15000 hommes. M. de Kinglin, Commandant pour le Roi en Alſace, a le premier prêté le ſerment. On a remarqué qu'à l'exception du Commandant de la Milice Nationale, M. de Falkenhein, aucun Officier, ni aucun noble de Strasbourg, n'a aſſiſté à la cérémonie; tous ont paſſé en Allemagne.

Niſmes, le 14 Juin. « Le feu qui, depuis quelque temps, couvoit ici ſous la cendre, a fait hier ſon exploſion. A 6 heures du ſoir (ſuivant une relation imprimée dont cet article eſt extrait) les Citoyens catholiques, auteurs & ſignataires des deux fameuſes *délibérations*, attaquèrent le poſte de l'Evêché, compoſé d'une partie des Dragons de la Légion Niſmoiſe. Cette troupe, compoſée de travailleurs de terre & porte-faix, fut repouſſée avec vigueur; ils perdirent un homme & ils eurent quelques bleſſés. La rixe ſe paſſa près du bureau de la poſte: ils furent enfin repouſſés & diſperſés. Une troupe de deux cens attaqua le poſte de l'Hôtel-de-Ville. La compagnie de ſervice fit bonne contenance, eſſuya le premier feu, ſans perdre un ſeul homme. Ils ripoſtèrent & en laiſſèrent cinq ſur la place, & pluſieurs bleſſés, qui furent enſuite maſſacrés à coups de bayonnettes. On pourſuivit le reſte qui ſe débanda. Autre attaque ſur le cours contre la patrouille militaire, renforcée de légionnaires. L'affaire fut vive; les aſſaillans y perdirent du monde, & furent diſperſés. Depuis 6 heures que l'affaire commença juſqu'à huit, on n'entendit dans toutes les rues qu'un bruit continuel de mouſquetterie. On publia alors la Loi martiale; ce qui n'empêcha pas qu'un jeune homme, nommé Boudon, fils unique d'un riche Negociant, ne fut fuſillé & dépouillé de tout ce qu'il avoit ſur lui, ainſi qu'un vieillard ſeptuagénaire. La nuit a été tranquille. Ce matin, la majeure partie des légionnaires, au nombre de 26 compagnies (1), s'eſt rendue ſur l'eſplanade. Un des Citoyens les plus ardens du parti contraire eſt allé les affronter. Il a été arrêté & ſur le champ pendu à un réverbère: la vengeance a ſuivi de près; le fils unique de M. Chas, ex-ſecond Conſul a été fuſillé ſur ſa porte, ainſi qu'un Perruquier. A 8 heures nous avons reçu des renforts de tous côtés, ſoit du Lavonage, preſque tous Proteſtans, *mais bon Citoyens*, ſoit du Saint-Eſprit & de Beaucaire. Ces troupes forment environ 10 mille hommes, qui ont reſté en bataille ſur l'eſplanade. La Légion Niſmoiſe s'eſt répandue alors dans la ville avec le Régiment de Guienne, & la tranquillité eſt revenue. Il y a des pour-parlers du côté de la Municipalité. La première réponſe a été qu'on livrât les chefs de cette ligue. Nous attendons ce ſoir toutes les Cévennes, qui formeront un corps d'armée de 20 mille hommes. Nous préſumons que Montpellier ne manquera pas auſſi de nous envoyer des ſecours. Les Catholiques *ſignataires* ſe ſont retranchés avec du canon.

Lettre au Rédacteur.

Raray, 21 Juin 1790.

La tombe du malheureux Comte de Rully eſt ouverte, dit le Vicomte de Mirabeau pour recevoir les larmes de l'amitié conſolante. Permettez, Monſieur, que je choiſiſſe la voie de votre Journal pour rendre à la mémoire de cette victime infortunée, l'hommage que partagera ſûrement le corps qui l'a eu pour chef, & qui conſervera toujours le précieux ſouvenir des qualités de ſon cœur franc & généreux.

Seroit-il défendu, dans ces circonſtances orageuſes, de témoigner ſa ſenſibilité, parce que la calomnie a pu répandre ſur celui qui en eſt l'objet un vernis d'improbation, pour diminuer le crime atroce dont ſe ſont à jamais noircis & les inſtigateurs & les exécuteurs de cet affreux homicide. O ma patrie! ô François! vous ne permettriez donc plus aux ames douloureuſement affectées des

---

(1) La Légion a 42 compagnies, *dont 17*, dit la Relation, *pour l'ariſtocratie, ſoudoyées par les fonds envoyés de Paris aux chefs de cette cabale.* Ce parti eſt Catholique, & *a perverti ces payſans*, ſous le prétexte de la Religion. Les 26 compagnies ſont mêlées de Proteſtans & de Catholiques attachés à la Conſtitution.

maux qu'elles éprouvent, ces doux épanchemens, ces juſtes plaintes, ſeule conſolation des infortunés. Et toi, famille éplorée, tu n'aurois pas même celle de répandre tes pleurs dans le ſein de ceux qui partagent ta douleur & tes anxiétés ! Ah ! crois qu'il exiſte encore des hommes qui oſent ſe montrer tels qu'ils ſont : amis de la Révolution & d'une ſage liberté ; ennemis du Deſpotiſme, mais auſſi de la licence & d'une exaltation effrénée ; partiſans du bien public & détracteurs de l'anarchie ; prôneurs de cette ſage modération qu'aucune raiſon ni morale, ni politique ne doit & ne peut mépriſer ; calculant avec ſang-froid le terme juſte ou doit s'arrêter la meilleure opération ; & aſſez ſages eux-mêmes pour finir leurs réflexions là où la méchanceté pourroit faire ſoupçonner que vont commencer la prévention & la paſſion.

Ce ſont ces mêmes hommes encore émus par les accens de l'humanité ſouffrante qui ouvriront leurs cœurs aux douces impreſſions de cette touchante ſenſibilité, conſolation des malheureux.

Reçois, Mère infortunée, cette marque de mon attachement & de mes regrets, pour un chef qui ſe montra toujours l'ami des individus confiés à ſes ordres ; qui dépouillant cette auſtérité & cette rudeſſe, apanage ordinaire des gens en place, ne voyoit dans ſes ſubordonnés que les Compagnons de ſes travaux & de ſa gloire ; qui ſut toujours pardonner quand il devoit punir ; qui joignoit à un caractère peut-être ardent, un cœur aimant & ſenſible, facile à a conviction, & la recherchant, non parmi ſes égaux, mais auprès de ceux qui auroient pu être victime d'une injuſte prévention, incapable de toute action qui n'auroit pas eu l'honneur pour baſe.

Voilà celui qu'un peuple prévenu & vindicatif a rendu l'objet de ſa haine & de ſon injuſtice.

O vous qui lui reſſemblez, hommes vertueux & tranquilles, ennemis de l'anarchie & du déſordre, réuniſſez-vous à moi pour appaiſer ſes mânes ; & ſoyez aſſez dignes de vous-mêmes pour répandre par-tout cette vérité frappante que le Miniſtre, naguère l'idole de la France, vient de faire entendre avec cette énergie de la vertu courageuſe !

« Qui oſeroit déterminer les équivalens de la » vie d'un ſeule homme victime d'une injuſtice ? » De ſemblables calculs n'ont point d'élémens » connus ; & je ne ſais perſonne ſur la terre qui » ait le droit de les fixer ». (*Diſcours de M. Necker du 29 Mai*).

Je ſuis, &c. *un Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment d'Auſtraſie.*

ENTERREMENS.

Du 23. M. Ch. Gabriel *de Mithon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, cloître S. Germain, à S. Germain-l'Auxerrois.

SPECTACLES DU 26 JUIN.

THÉATRE DE LA NATION. *Le Comte de Comminges ; & le Couvent.*

THÉATRE ITALIEN. *Les Epoux réunis ; Nina ; & les deux petits Savoyards.*

THÉATRE DE MONSIEUR, à la Salle de la foire S. Germain. *La Villanella rapita*, Opéra.

THÉATRE DU PALAIS ROYAL. *Marianne & Dimomt ; & la Nuit aux aventures*, Comédies.

THÉATRE DE LA Dlle MONTANSIER, au Palais Royal. *Hélene & Franciſque*, Opéra en 4 actes.

THÉATRE FRANÇOIS COMIQUE ET LYRIQUE, rue de Bondy, boulevard S. Martin. Pour l'ouverture, la 1re repréſ. du *Danger des Conſeils*, Comédie en 1 acte ; & la 1re repréſ. des *trois Mariages*, Opéra-bouffon en trois actes, muſique del Sgr Paëſillo.

DU 25 JUIN 1790.

PAIEMENT des Rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Année 1789. Lettre *A.*

COURS DES CHANGES ÉTRANGERS, à 60 jours de date.

Amſterdam, 52⅛.	Madrid, 15 l. 7 ſ. 6.
Hambourg, 201.	Gênes, 99.
Londres, 27⅛	Livourne, 106⅛.
Cadix, 15 l. 7 ſ. 6.	Lyon, *Pâques*, ⅛ bénéf.

COURS DES EFFETS ROYAUX.

Actions des Indes de 2500 liv.	1880.77½.
Portion de 1600 liv.	1180.
Portion de 312 liv. 10 ſ.	
Portion de 100 liv.	
Emprunt d'Octobre de 500 liv.	381.
Loterie d'Octobre 1780, à 1200 liv.	
Bulletins.	Sortis.
Primes 1788,	1789, 15 p.
Loterie d'Avril 1783, à 600 liv.	712. Sorties 17½ p.
Loterie d'Oct. à 400 liv.	550.40.35. Sorties 15½ p.
Emprunt de Déc. 1782, Quitt. de fin.	
Emprunt de 125 millions, Déc. 1784.	8⅛. 8⅛. 8½ p.
Emprunt de 80 millions. Quitt. avec Bulletins.	
Quittances de finance ſans Bulletins.	8⅛. 8. 8½ p.
Idem ſorties, Janvier, 2 p.	Avril. 3⅛. 3½ p.
Reconnoiſſances de Bulletins.	Sorties.
Lots viagers.	
Emprunt de Novembre 1787 à 4 p' ⅛.	
Idem à 5 p' ⅛.	
Lots des Hôpitaux.	14 p.

Caiſſe d'Eſcompte.	3400.4.3.
– Eſtampées.	
Demi-Actions.	1700.1.2.1700.

INTÉRÊT DES ASSIGNATS-MONNOIE, du 26 Juin.

De 200 livres.	1 l. 3 ſ. 8 d.
De 300 livres.	1 l. 15 ſ. 6 d.
De 1000 livres.	5 l. 17 ſ. 4 d.

L'Abonnement de ce Journal, qui paroît tous les jours, eſt de 30 liv. *pour Paris, &* 33 liv. *pour la Province*, port franc. *Le Bureau eſt rue neuve S. Auguſtin.*

Digitized by Google